

# l'est du québec

Sept-Îles · Hauterive · Forestville · Rimouski · Matapédia · Baie-

## Bas-du-Fleuve et Gaspésie

# Des élections s'annoncent dans 12 localités

par Jean-Claude PAQUET  
et Michel DAVID

**RIMOUSKI ET MATANE** — Dans 20 localités dans la région de Rimouski et touchant aussi la région de Matane et la Gaspésie, il y a des élections prévues pour dimanche prochain en 12 endroits, pour le poste de maire et de conseillers; dans les 8 autres localités, tous les postes ont été comblés par acclamation, dimanche dernier.

### Rimouski-Est

Le maire de Rimouski-Est, M. Albert Pineault, a été réélu hier sans opposition, pour un 9e mandat consécutif. M. Pineault est maire de la municipalité depuis 16 ans, après avoir fait un mandat de 3 ans comme conseiller. Il y aura cependant élection lundi prochain, pour combler trois postes de conseillers. Ainsi au siège no 2, pour remplacer M. Alain Rioux qui ne se représente pas, M.

Carol Guérette représentant, fera la lutte à Mme Carmelle Michaud-Lebel, infirmière.

Au siège no 3, M. Laurent Lemieux, peintre, pose sa candidature pour un 2e mandat, contre M. Jean Larrière, historien. Et au siège no 6, M. Karl H. Zément, ingénieur, fera la lutte à M. Gilbert St-Laurent, représentant.

### Luceville

La maire de Luceville, M. Laurentin Boulanger a été réélu par acclamation, pour un 2e mandat. Chez les conseillers, c'est également le cas de M. François Desrosiers, au siège no 5, réélu pour un 3e mandat, et Mme Sylvane St-Laurent, au siège no 6, réélue pour un 2e mandat. Il y aura cependant élection au siège no 4, où M. Pierre St-Laurent conseiller sortant, fera la lutte à M. Alain Pouliot.

### Pointe-au-Père

Le maire sortant, M. Paul Bouillon,

ne s'est pas représenté. Le seul candidat à la mairie, M. Simon Papillon, a donc été élu par acclamation. C'est également le cas de M. Yvan Hickey, au siège no 5. Il y aura cependant élection au siège no 1, entre M. Donald Deschênes et M. André Reid; au siège no 2, entre MM. Renald Pinel et René Dubé, et au siège no 3, entre MM. Oméil Duchesne et Bill Gleason.

### Saint-Fabien

Il n'y aura pas d'élection à Saint-Fabien, le maire sortant, M. Emmanuel Roy, ayant été réélu par acclamation. Il en va de même pour les conseillers Paul Théberge et Robert Bélanger, des sièges 3 et 4, qui sont réélus pour un 2e mandat, et au siège no 5, M. Pierre-Paul Jean remplace M. Auguste Boucher, conseiller sortant.

### Sainte-Luce

Le maire de Sainte-Luce, M. Réginald Desrosiers, n'ayant pas posé sa

candidature pour la prochaine élection, le seul candidat à ce poste, M. Jacques Dubé, agriculteur, a été élu par acclamation.

Le conseiller sortant au siège no 1, M. Bertrand Ouellet, entrepreneur en construction, sera soumis à l'élection, ayant comme adversaire M. Yvon Lepage, mécanicien. Au siège no 2, M. Jean-Claveau, cultivateur, a été élu par acclamation, en remplacement de M. Gérard Gagné. Au siège no 3, M. Jean-Marie Lauzier a été réélu par acclamation pour un deuxième mandat, et au siège no 6, pour remplacer M. Josaphat Ross, démissionnaire, il y aura élection entre Mme Micheline Fortin-Côté, ménagère, et M. Jean-Guy Ouellet, représentant commercial.

### Sainte-Odile-sur-Rimouski

M. Jean-Guy Lavoie, maire de Sainte-Odile-sur-Rimouski, est réélu

sans opposition pour un 3e mandat. Au siège no 3, M. Marcel Lévesque est réélu sans opposition, ainsi que M. Gratien St-Pierre, du siège no 5. Au siège no 4, M. Gilles Moreau est élu par acclamation, en remplacement de M. Marcel Lepage.

### Saint-Valérien

A Saint-Valérien, il y aura élection à la mairie entre M. Bernardin Beaulieu, cultivateur, maire sortant, et M. Richard St-Pierre, menuisier. Il y aura également élection au siège no 5 entre M. Jean-Paul Desjardins, cuisinier, conseiller sortant, et M. Jean-Paul St-Pierre, journalier. Au siège no 3, M. Rodrigue Beaulieu est réélu par acclamation, et au siège no 6, M. Normand Côté a été élu en remplacement de Mme Jeannine C. Perreault.

### Val-Brillant

Le maire de Val-Brillant, M. Jean-Baptiste d'Amours est réélu sans opposition pour un deuxième mandat. Au siège no 2, Mme Paul-Emile Couture est élue en remplacement de M. Armand d'Amours.

Au siège no 3, M. Jean-Guy Gagnon est réélu pour un 2e mandat, et au siège no 6, M. Jean-Guy Pelletier est élu en remplacement de M. Jacques Lamarre.

### Les Méchins

M. Emilien Imbeault, professeur, a été réélu à la mairie pour un mandat de deux ans. Au siège no 1, le conseiller André Richard a été réélu, tandis que la lutte se fait au siège no 4 entre MM. Adrien Savard et Laurent Dugas et au siège no 5 entre Mme Reine-Aimée Bouchard et Viateur Dugas.

### Gaspé

L'avocat Robert Pidgeon a été réélu pour un mandat de quatre ans à la mairie. Du côté des conseillers, la lutte se fera, dans le quartier no 1 au siège no 1 entre MM. Gustave Dupuis et Dan Nault; au quartier no 1, siège no 2 entre MM. Jean-Marie Boulay et Hermel Dufresne; au quartier no 2, siège no 4, entre MM. Jean Duguay, Marc Biffou et Romuald Ste-Croix; dans le quartier no 3, siège no 6, entre MM. Gérard Bernier, Guy Dugal et Charles O'Brian; dans le quartier no 2, au siège no 3, M. Elphège Huet a été réélu.

### Mont-Louis

M. Terrence Coulombe a été réélu sans opposition pour la cinquième année, ainsi que son équipe de six conseillers.

### Saint-Adelme

Mme Marie P. Lebreux, une ménagère, a été réélue à la mairie ainsi que les conseillers aux sièges 1, 2 et 3, MM. Joseph Caron, Raymond St-Pierre et Hermas Gagnon.

### Les Capucins

M. Joseph Ross, journalier, conserve son poste à la mairie, en même temps que les conseillers aux sièges 1, 2, 5 et 6, MM. Ghislain Quimper, Gaétan Soucy et Fernand Pouliot. Au siège no

4, un nouveau venu, M. Yvon Lafrance a été élu par acclamation.

### Port-Daniel-Est

La lutte pour un mandat de quatre ans à la mairie se fera entre MM. Norman Desraiches, assureur et Robert McGuinness, chauffeur d'autobus. Les conseillers aux sièges nos 4, 5 et 6, MM. Odile Langlois, Réal English et Benoit Dorion, ont été élus par acclamation.

### Saint-Ulric

Le maire Serge Gendron a été réélu par acclamation tandis que MM. Raymond Durette et Auguste Caron ont été réélus aux sièges no 4 et no 6.

### Saint-Joachim-de-Tourelle

Lutte à la mairie entre MM. Jean-Marc de l'Étoile et Réal Labrie; au siège no 1, MM. Yvan Lévesque, Lionel Milville et Denis Servant tenteront de se faire élire; au siège no 2, la lutte se fait entre MM. Jean-Louis Labrie et Réal Servant; il y a trois ans au siège no 4 entre Mme Micheline Blouin et M. Conrad Servant et Angelo Lévesque; au siège no 5, M. G. Robinson a été élu par acclamation.

### Lac-au-Saumon

Il y aura élection à la mairie entre MM. Alphonse Richard et Antoine Michaud et au siège no 1 entre MM. Joseph-Marie Dubé et Philippe Lapierre; au siège no 3 entre M. Edmond Arsenault et Jean Thériault et M. Jean Bélard a été réélu par acclamation au siège no 5.

### Mont-Saint-Pierre

Election à la mairie entre MM. Laurent Coulombe et Jules Ouellet; au siège no 1, entre MM. Arthur Cloutier et Jean-Louis Ouellet; au siège no 3, entre M. Edgar Bernatchez et Mme Marielle Ouellet. M. Amédée Emond a été élu par acclamation au siège no 2.

### Pabos-Mills

Il y aura lutte à la mairie entre MM. Henry Lemay et Alvin Hunt. Du côté des conseillers, l'élection se fera au siège no 4 entre MM. Rosaire Gionest et Augustin Lantin; au siège no 5, entre MM. François Grenier et Donat Grenier; au siège no 6, entre MM. Walter Ritchie et Armand Blais.

### Grand-Métis

Le maire Robert Dufour ainsi que les conseillers Donal Campbell, Claudette Michaud et Lucien Ouellet (sièges 1, 2 et 3) ont été élus par acclamation.

### Sainte-Angèle

Mairie: Henri-Paul Valcourt (mécanicien). Conseillers: siège no 1, Wilfrid Pelletier (mécanicien); siège no 2, Gaston Thibault (mécanicien); siège no 3, Magella Perreault (menuisier).

### Saint-Léandre

Mairie: Jacques Grenier (entrepreneur forestier); conseillers: siège no 1, Roland Bérubé (contremaître) siège no 2, Jean-Marie Bérubé (cultivateur); siège no 3, Michel Blouin (mécanicien).

# Tous les postes comblés sauf un, dans le comté de Rivière-du-Loup

par Réal LABERGE

**RIVIERE-DU-LOUP** — Les dernières mises en nomination, dans le comté de Rivière-du-Loup, impliquent un seul recours au scrutin à L'Isle-Verte. Tous les autres postes ont été comblés sans opposition.

### Notre-Dame-des-Neiges (Trois-Pistoles)

Le maire David Jean a été réélu sans subir d'opposition, à l'instar des trois conseillers sortants, MM. Pierre-

Paul Belzile, Adrien Parent et Paul-Emile Michaud. Ils continueront de siéger avec leurs anciens collègues, MM. Arthur Boucher, Jean-Marie Lafrance et Camille Parent.

### L'Isle-Verte paroisse

A la mairie, M. Emilien Michaud a été reporté à son poste sans opposition, de même que les conseillers Yvon Pettigrew, Aimé Côté et Jean-Claude Dubé. Aux sièges laissés vacants, M. Yvon Lafrance a remplacé M. André Côté, M. Benoit Charron a succédé à M. Raymond Lemieux, et M. Jean-Marie

Dumont a occupé le siège de M. Hervé Fillion.

### Notre-Dame-des-Sept-Douleurs (Isle-Verte)

Il y aura élection à la mairie, où M. Gérard Ouellet aura comme opposant M. Gérard Dionne. Par contre, deux des conseillers sortants ont été réélus sans opposition, soit Mme Raoul Dionne et Mme Amédée Fraser, tandis que le troisième, M. Antonio Lafrance, a été remplacé par M. Vital Caron. Les conseillers restants sont MM. Lucien

Dionne, Laurent Fraser et Jean-Raymond Lafrance.

### Saint-François-de-Xavier de Viger

Le maire Gérard Bérubé a été réélu pour un huitième mandat, et le conseiller Adrien Jalbert a été réélu au siège 4, tandis que M. Adrien Tardif a remplacé M. Paul Tardif au siège 2, et que M. Alain Plourde a succédé à M. Léon Caron au siège 5. Les autres conseillers restants en fonction sont MM. Florian Sirois, Denis Dubé et Egide Saindon.

## Aide à l'exportateur éventuel qui sait se prévaloir de nos services.

Vous avez avantage à connaître cet homme.

Il donnera des conseils financiers sûrs à l'entreprise qui veut aller de l'avant... et exporter, notamment en ce qui concerne des marchés, les échéanciers et les risques à couvrir.

L'agent régional de la SEE se fera un plaisir d'aider l'exportateur éventuel. En plus de vous faire connaître nos propres services financiers et ceux de votre banque, il peut aussi vous renseigner sur les programmes d'aide fédéraux et provinciaux.

Nous essayons de vous faciliter la tâche en vous offrant notre expérience et nos services personnalisés.

Communiquez avec la SEE. Une entreprise commerciale du gouvernement du Canada.

L'EXPORTATION  
CRÉE DES EMPLOIS  
**Société pour l'expansion des exportations**

Prêts à long terme. Assurances-cautionnement et assurances-crédits. Garanties d'investissement.

Ottawa · Toronto · Montréal · Vancouver · Halifax

800, Place Victoria  
C.P. 124  
Succursale postale Tour de la Route  
Montréal (Québec) H4Z 1C3  
Tél. (514) 878-1881  
Télex: 05-25618

# Dans le comté de Kamouraska tous sont élus sans opposition

par Réal LABERGE  
du bureau du Soleil

**LA POCATIERE** — Les dernières mises en nomination dans le comté de Kamouraska ont comblé les postes venant à échéance et ne nécessiteront pas de scrutin, dimanche.

### Saint-André paroisse

Le maire Paul Ouellet a été réélu sans opposition, à l'instar des conseillers Christian Vaillancourt et Bertrand Laplante. M. Georges Soucy a été élu au siège 4.

### Saint-Pascal paroisse

Le maire Jean-Léon Charest a été réélu sans opposition, de même que les trois conseillers sortants, MM. Jean-Léon Pelletier, Marcel Després et Simon Massé. Ils siégeront avec leurs anciens collègues, MM. Roger Charest, Pierre Langelier, et Paul Dionne.

### Mont-Carmel

Le maire Elphège Lévesque a été reporté à la mairie sans contestation, de même que les conseillers Raymond Pelletier, Réal Jean et Clément Rivard. Ils continueront de siéger avec MM. Jean-Baptiste Rivard, Gilles Desjardins et Roger Massé.

### Saint-Athanase

Le maire Gérard Chénard a été réélu sans opposition, tandis que M. Marius Fontaine a été remplacé par M.

Raymond Michaud et M. Joseph Royer par M. Roch Gosselin. Les conseillers restant en fonction sont MM. Paul Morin, Léopold Morin, Maurice Levasseur et Viateur Landry.

### Sainte-Hélène

Le maire Clément Morin a été reporté à son poste, de même que les conseillers Yvon Landry, Marcel LaJoie et Gervais Parent, qui continueront d'administrer la municipalité avec MM. Bertrand Saint-Pierre, Rosaire Charest et Marcel Pelletier.

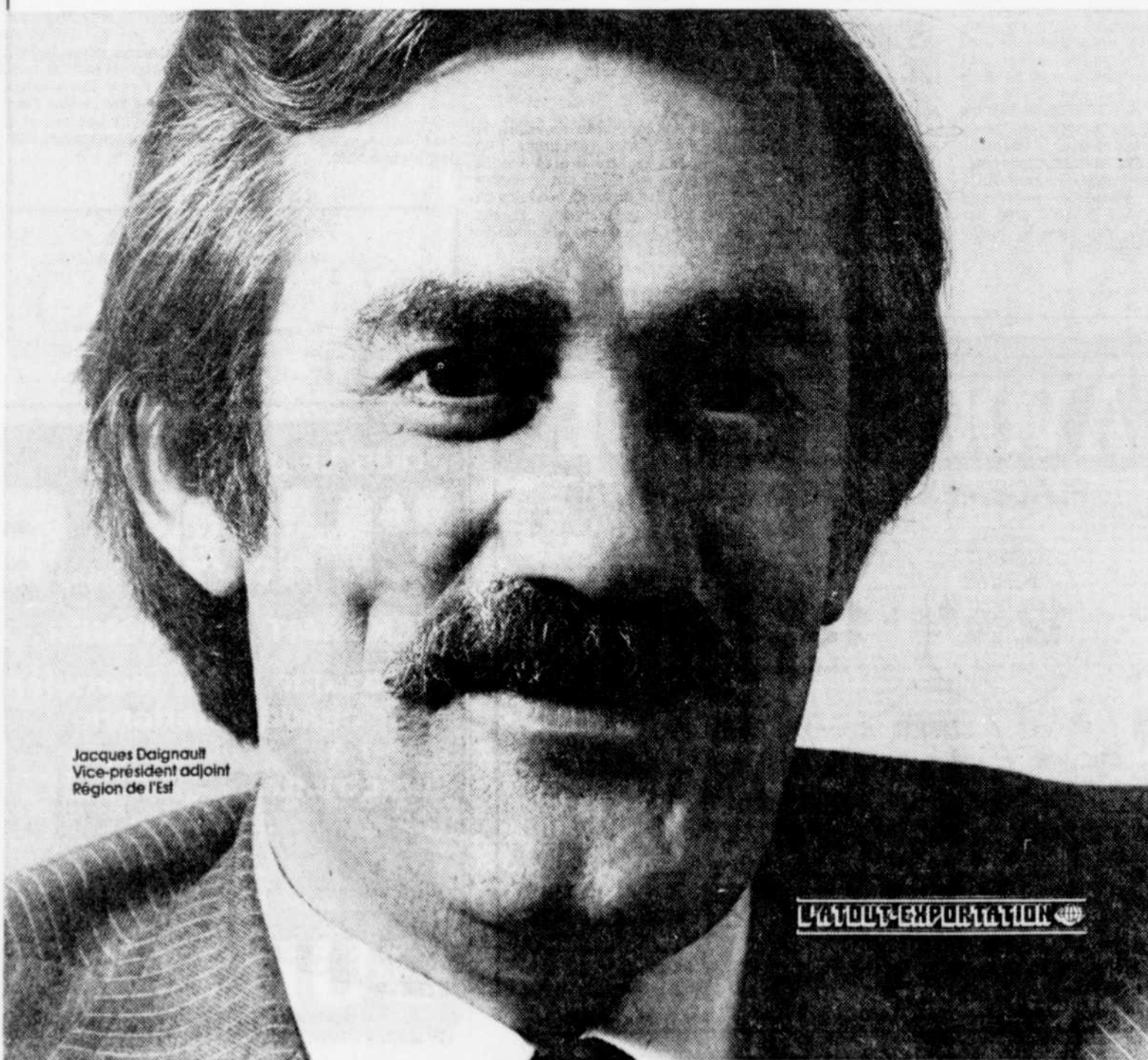
### Saint-Joseph

A l'instar du maire Louis-Philippe Chénard, les trois conseillers sortants ont été réélus sans opposition, soit MM. Basile Ouellet, Henri Bérubé et Bertrand Lapointe, qui continueront de siéger avec leurs anciens collègues, MM. Lorenzo Pelletier, Lauréat Ouellet et René Thiboutot.

### Saint-Pacôme

### village et paroisse

Par suite du projet de fusion en cours, le remplacement des deux conseillers municipaux a été reporté aux mois de mars ou avril, soit deux mois après que les procédures auront été complétées. Les conseils de la paroisse et du village sont dirigés respectivement par les maires Léopold Alexandre et Lionel Drapeau.



Jacques Daignault  
Vice-président adjoint  
Région de l'Est

L'EXPORTATION



Comeau · Matane · Gaspé · Murdochville · Rivière-du-Loup · Cabano · Carleton · Îles-de-la-Madeleine · Chandler · B



#### Pelletée de terre

Le maire de Matane, M. Roger Dion, accompagné du ministre de l'Énergie et des Ressources, M. Yves Bérubé, a procédé, hier, à la levée de la première pelletée de terre d'un projet d'habitation sociale qui sera réalisé au coût total de \$1,129,827. Le projet, piloté par la Société d'habitation du Québec, prévoit la construction d'un bâtiment de 30 logements pour personnes retraitées. Il devrait être complété en mars 1980.

Le Soleil, Michel David

## \$100,000 pour attirer des médecins sur la Côte-Nord

par Jean Didier FESSOU  
du bureau du Soleil

SEPT-ÎLES — Un des problèmes majeurs de la Côte-Nord, c'est le manque de professionnels de la santé et, notamment, de médecins tant généralistes que spécialistes.

C'est ce constat qu'a dressé le Dr Lazure, ministre des Affaires sociales, à l'issue de sa visite dans la région, vendredi.

Pour tenter d'attirer des médecins et des spécialistes dans la région, aussi bien sur une base permanente qu'occasionnelle, le ministère des Affaires sociales a alloué une somme de \$100,000 au CRSSS afin de lui permettre d'assumer les frais entourant la venue de nouveaux médecins. Port-Cartier et Forestville seront les bénéficiaires prioritaires de ce supplément budgétaire.

D'autre part, le ministère des Affaires sociales prendra à sa charge les frais de transport des personnes handicapées qui désireront se rendre à Québec ou à Montréal pour fins de diagnostics ou de traitements. Aucun

montant maximum n'a été alloué à ce programme qui, aux dires du ministre, reste ouvert.

#### Des départs

Le Dr Lazure s'est rendu à Port-Cartier annoncer aux responsables du centre de santé que l'État avait décidé de verser une somme de \$250,000 sur deux années afin de permettre le redressement budgétaire de l'établissement. Un déficit de \$500,000 est actuellement inscrit aux livres. Si, d'ici deux ans, la situation financière est redressée, l'État prendra à sa charge la balance du trou budgétaire, soit un nouveau montant de \$250,000.

Ces sommes s'ajoutent au montant de \$142,000 qui a déjà été donné au centre de santé de Port-Cartier afin de lui permettre de développer ses services sociaux et communautaires.

Et, toujours au chapitre de Port-Cartier, le nombre d'employés à l'emploi du centre de santé devra diminuer. Trois postes au niveau des employés syndiqués, trois postes au niveau des employés non syndiqués.

Le Dr Lazure souhaite qu'il n'y ait aucune mise à pied et que ces postes disparaissent par le seul jeu des départs volontaires.

Néanmoins, si les autorités locales décident d'effectuer des mises à pied parmi le personnel, elles devraient en référer obligatoirement au ministère des Affaires sociales avant toute décision définitive.

#### 130 lits

Enfin, les appels d'offres concernant la construction d'un nouveau pavillon à l'hôpital de Sept-Îles seront lancées en février prochain et les travaux débuteront au printemps, pour se poursuivre durant environ deux années.

Ce sont 130 lits supplémentaires qui seront ainsi ouverts, soit 30 en psychiatrie et 100 en soins prolongés. Environ 300 nouveaux emplois permanents seront alors créés et le nombre total de lits de l'hôpital sera porté à 340.

Soit, selon le ministre, la taille normale d'un hôpital pour une ville de l'importance de Sept-Îles.

## \$19 millions pour la dépollution de cours d'eau

## Projet qui a pris tout le monde par surprise

par Michel DAVID  
du bureau du Soleil

MATANE — Ce n'est pas sans quelque surprise qu'a été accueillie l'annonce du lancement de la phase 2 du programme accéléré d'assainissement des eaux, faite vendredi à Montréal, par le ministre délégué à l'Environnement, M. Marcel Léger.

Dans la région du Bas-Saint-Laurent—Gaspésie, le programme prévoit des dépenses de l'ordre de \$19 millions pour la dépollution du fleuve, à la hauteur de Rimouski (10 millions), et des rivières York (3 millions) et Matane (6 millions).

La construction ou la réfection des équipements de traitement des eaux sera subventionnée à 90 pour 100, alors que les travaux d'intersection le seront dans une proportion variant de 66

à 90 pour 100 selon le degré d'aisance des municipalités.

Matane, Gaspé et vraisemblablement Rimouski, seront dotés d'usines d'épuration dans un délai de 18 mois, selon l'échéancier fixé par le ministre Léger. Dans la mesure où ils ne le sont pas encore, les réseaux d'égout de ces trois municipalités devront être équipés d'une double tuyauterie, de façon à évacuer séparément les eaux fluviales et sanitaires.

#### Une surprise

Ce n'est qu'à la lecture des journaux de samedi que le maire de Matane M. Roger Dion a été mis au fait du nouveau programme. Le plan triennal de la municipalité, qui prévoit des investissements immobiliers de l'ordre de 4,5 millions, devra être révisé de façon à inclure les \$600,000 que lui

coûtera sa participation à la dépollution. Ce qui a fait dire au maire Dion que la générosité du ministère ressemblait fort à un cadeau de Grèce.

Le maire de Gaspé, M. Robert Pigeon, réçu par acclamation dimanche, a été aussi surpris que son homologue de Matane. D'autant qu'on lui avait fait savoir, il y a deux semaines, que sa ville ne figurait pas dans les plans immédiats des services de protection de l'Environnement.

M. Pigeon s'est toutefois dit heureux du nouveau programme. Les égouts qui se déversent actuellement des deux côtés de la baie de Gaspé laissent flotter une odeur qui en dit long sur la qualité des eaux. La municipalité proposera bientôt un règlement d'emprunt de \$300,000 afin que cette situation, considérée comme

urgente, soit rétablie le plus rapidement possible.

L'ignorance dans laquelle ont été tenues les municipalités impliquées ne laisse toutefois d'étonner. Mieux

encore, le responsable régional des services de protection à Rimouski, M. Gérard Lemieux, a lui aussi déclaré avoir pris connaissance des projets du ministre Léger par les médias d'information.

Compte tenu de l'ampleur des travaux à réaliser, il a dit douter que le programme puisse être complété dans les délais fixés par le ministre.

## Les conflits de travail paralysent la Gaspésie

par Michel DAVID  
du bureau du Soleil

MATANE — En Gaspésie, le bureau de la Commission des accidents de travail de Gaspé, de même que plusieurs palais de justice et centres d'entretien du ministère des Transports, sont actuellement paralysés en tout ou en partie par le conflit de travail qui oppose le Syndicat des fonctionnaires du gouvernement du Québec (SFGQ) à son employeur.

Ici comme ailleurs, la grève a fait suite au lock-out à la Commission des accidents de travail, de sorte que le bureau de la CAT à Gaspé est fermé.

A Percé, New Carlisle et Amqui, les palais de justice sont bloqués depuis le 16 octobre par une ligne de piquetage que juges et avocats ont décidé de ne pas franchir.

Dans les centres d'entretien du ministère des Transports, les mécaniciens font grève, tandis que de nombreux employés d'entretien font l'objet de lock-out. A Sainte-Anne-des-Monts, les 39 employés d'entretien du

garage ont d'abord été mis en lock-out. 27 ont été rappelés depuis, "grâce aux pressions du syndicat", estime le coordonnateur régional du SFGQ à Grand-Rivière, M. Émile Stibbe.

Aux garages de Matane, New Carlisle, des îles de la Madeleine et de Gaspé, 55 employés sont toujours en lock-out. S'ils ne sont pas rappelés, "il

y aura des bris", menace le porte-parole syndical.

En tout, quelque 200 employés sont touchés par le conflit dont 125 sont en lock-out et 75 en grève. Et selon M. Stibbe, il n'est pas question que les fonctionnaires renoncent à leurs pressions tant que le gouvernement ne cédera pas sur la question de l'indexation.

## Postes vacants comblés sans élection, dans Témiscouata

par Réal LABERGE  
du bureau du Soleil

LA POCATIERE — Les dernières mises en nomination faites dimanche dans le comté de Témiscouata ont comblé les sièges venant à échéance sans qu'il soit nécessaire de tenir un scrutin dimanche prochain.

#### Saint-Jean-de-la-Lande

Le maire Robert Belzile a été

réélu sans opposition, de même que le conseiller Gabriel Ouellet. M. Roland Lemieux a remplacé M. Gaston Saint-Pierre, démissionnaire. Le conseil sera complété avec MM. Berthier Lavoie, Napoléon Bolduc, Georges Saintonge et Léonce Dumont, qui restent en fonction.

#### Saint-Juste-du-Lac

Le maire Albert Lebel a été réélu sans opposition, à l'instar des trois

conseillers sortants, MM. Clarence Levasseur, Normand Ouellet et Léonard Bégin. Le conseil restera donc inchangé avec les conseillers restant en fonction, MM. Raoul Lévesque, Léonard Dubé et Guy Bégin.

#### Saint-Michel-de-Squatec

Le maire Raymond Morneau a été reporté à son poste, de même que les deux conseillers sortants, MM. Lazare Ouellet et Denis Roy. Ils continueront d'administrer la municipalité avec leurs anciens collègues restant en fonction, MM. Philippe Lebel, Robert Dubé, Fernand Bouchard et Lucien Michaud.

## Réunion du CRSSS-01 à Gaspé

RIMOUSKI — Le conseil d'administration du CRSSS-01 se réunira à Gaspé le 23 novembre prochain, dans le but de permettre à ses membres de mieux connaître les établissements du secteur de Gaspé, d'expliquer au milieu les interventions du CRSSS et pour répondre aux questions des gens

sur ses faits et gestes. A cette occasion, les membres du conseil visiteront les établissements de santé et de services sociaux du secteur et rencontreront des représentants de la ville, des groupes socio-économiques et de la presse locale.

**Comble d'économie  
garder les deux pieds  
dans la même bottine  
pour épargner  
sur les chaussures**

Le jeu facile où il suffit  
de marquer 6 numéros sur 36

6/36

Venez-vous-en. On est tous là.



#### ... un Salon à votre goût

- plus de 700 stands
- démonstrations et dégustations permanentes
- le Grand salon culinaire, avec plus de 400 pièces montées
- un avant-goût des Floralies 80
- plus de 3,000 animaux
- le Zoo d'amour pour petits et grands
- spectacles équestres tous les jours
- 1/4 de million de pieds carrés (69,675 mètres carrés) d'exposition et d'activités
- 400,000 visiteurs attendus

Heures d'ouverture: 10h00 à 23h00

**DU 25 OCT. AU 3 NOV. 79**  
**AU PARC OLYMPIQUE**

Une initiative du C.P.I.A.Q. en collaboration avec le Ministère de l'Agriculture du Québec  
Avec la participation de La Brasserie Labatt Limitée

#### RENOVATEUR DE BAIGNOIRES

LAVABOS - TOILETTES

A DOMICILE  
CHOIX DE COULEURS  
PRIX COMPÉTITIF  
ESTIMATION GRATUITE

Charles Couture  
(418) 524-5391

(418)  
524-  
5391

#### Avis à notre clientèle

Durant la période hivernale, notre salle à manger sera fermée le dimanche et ce, à compter du 4 novembre 1979.

**RESTAURANT  
CONTINENTAL**

28, rue St-Louis, Québec

694-9995



"Le facteur a glissé sur la glace dans notre escalier. Est-ce qu'on est couvert?"

Pour toute question ou tout problème d'assurance automobile ou habitation, consultez votre courtier ou agent, ou téléphonez au BAC.

**1-800  
361-8220  
(sans frais)**



Bureau d'assurance du Canada  
Un service d'information pour les consommateurs



# le québec régional

Thetford-Mines · Plessisville · Mégantic · Baie-Saint-

## Elue sans opposition mairesse de Black Lake

par Fortunat MARCOUX  
du bureau du Soleil

THETFORD MINES — Mme Thérèse Deslongchamps-Mercier a été élue sans opposition mairesse de la ville de Black Lake, dimanche, lors de la présentation des candidats en vue des élections municipales du 4 novembre.

Elle prend la relève de M. Georges-Henri Cloutier qui a démissionné pour des raisons de santé peu après avoir subi la défaite comme porte-étendard du Parti progressiste-conservateur dans le comté de Frontenac, lors de l'élection fédérale du 22 mai dernier.

Mme Mercier qui a encaissé un revers lors du scrutin fédéral du 8 juillet 1974 sous l'étiquette du Crédit social dans le comté de Frontenac, aura à siéger pendant trois ans pour achever le mandat de l'ex-maire Cloutier.

Par ailleurs, on sait qu'à Thetford Mines la présentation des candidats a eu lieu le 21 octobre dernier et que l'élection aura lieu dimanche prochain. Rappelons que le maire Maurice Côté et les conseillers Denis Rousseau, Henri Therrien, Ronald Samson et Robert Croteau furent réélus tandis que M. Serge Tanguay fut élu dans le district 6. Il y aura élection entre les conseillers sortants Roch Perreault et Yvon Meilleur dans le district 7, entre Réginald Lafrance, sortant, et Antonio Beauchemin, dans le district 8, et Ulric Bourgault, sortant, et Claude Gosselin, dans le district 2.

Ailleurs, dans la région de l'Amnate, la mise en candidature a donné les résultats suivants:

### Thetford-Sud

M. Lorenzo Saint-Cyr a été réélu maire. Les conseillers sortants Maurice Giguère et Eddy Auclair ont été réélus tandis que leur collègue Carol Landry devra affronter M. Yvon Loubier.

### Robertsonville

Le maire sortant Fernand Lehoux a été réélu sans opposition. Il en fut de

même pour les conseillers sortants Lucien Nadeau, Emilien Turmel, Armand Groleau, Patrick Grondin et Michel Jacques. M. Gaétan Vachon a été élu conseiller en remplacement de M. Lincoln Cusseau. Dans cette municipalité, il s'agissait d'élections générales.

### Sacré-Coeur-de-Marie

Le maire Ghislain Lachance a été réélu pour un troisième terme. Les conseillers sortants Paul-Aimé Jacques et Jean-Louis Lachance ont été remplacés respectivement par MM. Paul Pomerleau et Raynald Bolduc tandis que le conseiller sortant Jean-Baptiste Turgeon a été réélu.

### East Broughton Station

A la mairie, on retrouve M. Normand Vachon pour un troisième terme. Les conseillers sortants Jean-Louis Vachon et André Vachon ont été réélus alors que M. Jovite Longval succède au conseiller sortant Jean-Marie Lessard.

### East Broughton Village

M. Ulric Provost a été élu maire. Il remplace M. Robert Vachon, décédé. Les conseillers sortants Nazaire Paquet et Léandre Bernard ont été réélus. M. Ghislain Labrecque a été élu conseiller en remplacement de M. Antonio Jacques.

### Sacré-Coeur-de-Jésus

M. Napoléon Gravel a été reporté à la mairie pour un troisième terme. Les conseillers Marcel Thivierge et Louis-Marie Vachon ont été réélus également. M. Alcide Gagnon remplace M. Marcel Roy.

### Saint-Jacques-de-Leeds

Les conseillers sortants Louis-Aimé Croteau et Léo Fillion ont été réélus tandis que M. René Routhier a été élu.

### St-Pierre-de-Broughton

Les conseillers sortants Paul Gagnon et Robert Laplante n'ont pas sollicité le renouvellement de leur mandat. Ils ont été remplacés par MM. Denis Bosa et Armand Vachon.

### Saint-Méthode

Le conseiller sortant Laurier Fortin a été réélu tandis que son collègue Aristide Jacques s'est retiré en faveur de M. Adrien Nadeau.

### Pontbriand

Le maire Georges Nadeau et les conseillers Robert Loignon, Raymond Couture et Jean-Louis Bolduc ont été réélus sans opposition.

### Inverness paroisse

M. René Chevrier a été reporté à la mairie pour un septième terme. Les conseillers Jacques Cullen et Léonard Davidson ont été réélus. Au siège no 4, M. Joseph-Edouard Gagné a cédé sa place à M. Yvon Mercier.

### Inverness village

Il y aura élection à la mairie entre MM. Joseph Pelletier, sortant, et Henri-Louis Mercier. Le conseiller Hubert Learmonth a été réélu. M. Léonard Caron a été élu en remplacement de M. Raymond Gagné. Au siège no 6, il y aura lutte entre MM. Alphonse Méthot, sortant, et Adrien Bolduc.

### Rivière-Blanche

Le maire Lucien Sylvain et les conseillers Réjean Houde et Léo Couture ont été réélus. Le conseiller sortant Michel Nadeau a été remplacé par Mme Anita Dion.

### St-Ferdinand d'Halifax

Le maire Bernard Larochelle et le

conseiller Gérard Garneau ont été réélus. Les sièges vacants de conseillers sont occupés désormais par MM. Claude Fréchette et Euclide Tardif.

### Irlande-Sud

M. Gérard Proulx a été réélu à la mairie. MM. Ronald Pinette et Yves Thivierge remplacent les conseillers sortants Marcel Dubois et Jean-Luc Lemay. M. René Vaillancourt fera la lutte au conseiller sortant Régis Carrier.

### Irlande-Nord

A la mairie, M. Jean-Guy Jacques a été élu sans opposition à la place de M. Alphé Morin. Le conseiller Fernand Pouliot a été réélu. M. Claude Turcotte a été élu conseiller en remplacement de M. Alphonse Rousseau. Au siège no

5, il y aura bataille entre MM. Jean-Marie Rodrigue, sortant, et Fernand Roy.

### Saint-Jean-de-Brébeuf

Dans cette municipalité, la présentation des candidats a lieu aujourd'hui. Les candidats sortants sont le maire Adrien Dumas et les conseillers Rosaire Labbé, Robert Martel et Raymond Dempsey.

### Plessisville paroisse

Dans cette municipalité, la mise en candidature a eu lieu hier. Le conseiller sortant Raoul Chandonnet a été réélu sans opposition pour un troisième terme de trois ans. Au siège no 3, M. Gaspard Caron a été élu en remplacement de M. Gérard Caron.

## Elections prévues dans 11 des 23 localités du comté de Portneuf

par Gérard ROCHETTE

(collaboration spéciale)

PORTNEUF — Il y aura élection dans 11 des 23 municipalités de la région de Portneuf où il y avait mise en candidature au niveau des conseils municipaux, dimanche. Et dans ces localités, sept élections se dérouleront pour les postes à la mairie.

Par ailleurs, 11 maires sortants ont été réélus sans opposition, tandis que deux nouveaux venus entreprendront un premier terme à la direction d'un conseil municipal.

Les localités où se déroulera un scrutin à la mairie sont celles de Lac-au-Sable, Pont-Rouge village, Cap-

Santé, Saint-Alban village, Notre-Dame-de-Montauban, Saint-Basile paroisse et Saint-Alban paroisse.

Au niveau des conseillers municipaux, il y aura scrutin dans dix municipalités, alors que dans les 13 autres, les candidats sortants ou nouveaux ont été réélus ou élus sans opposition selon les cas.

A Lac-au-Sable, il y aura lutte à la mairie entre le maire sortant, M. Louis-Georges Morin et M. Gabriel Saint-Amant. Aux postes de conseiller, MM. Jean-Paul Germain et Joseph Twintra se feront la lutte au siège no 3 pour remplacer le démissionnaire M. Louis Gignac, au siège no 4 laissé vacant par M. Saint-Amant, candidat à la mairie, les électeurs auront le choix entre Mme Michelle Brossard, M. Ray-

mond Plante et M. Charles-Marie Grégoire. Finalement, au siège no 5, M. Yvon Proulx a été élu sans opposition pour succéder à Mme Brossard qui se présente au siège no 4.

A Pont-Rouge village, le maire M. Marcel Bédard, aura comme adversaire Mlle Michelle Paquet. Au poste de conseiller, M. Aurèle Bussièrres a comme adversaire Mme Nicole Bédard-Defoy au siège no 3. Par ailleurs, M. Jean-Pierre Defoy a été réélu au siège no 5, tandis que M. Claude Lacroix remplace M. Jules Bertrand comme conseiller au siège no 1.

A Cap-Santé, il y aura lutte à trois pour succéder à M. Jean Ricard à la mairie. Les candidats en présence sont MM. Jean-Yves Nobert, Jacques Gaudet et Roger Dussault. Il y aura également scrutin aux trois postes de conseillers où il y avait mise en candidature. Au siège no 2, MM. Jacques Lacasse et André Germain s'affrontent pour succéder à M. Alfred Larivière, au siège no 3 la lutte se fera entre Jacques Marcotte et Raynald Piché pour remplacer M. Jean-Baptiste Hardy, tandis que MM. Norbert Frenette et Henri Gaudet se disputent le siège no 5 laissé vacant par le départ de M. Roger Gaudin.

A Saint-Alban village, le maire M. Gilles Falardeau devra affronter l'électorat suite à la mise en candidature de M. Simon Savard. Ce sera le seul poste où les 592 électeurs auront à se prononcer, puisqu'au poste de conseiller, ont été élus sans opposition MM. Jean-Yves Sauvageau au siège no 1, Jean-Marc Savard au siège no 4 et Gaston Falardeau au siège no 5.

A Notre-Dame-de-Montauban, le départ du maire M. Guillaume Bertrand résultera en des élections entre MM. Gilles Paquin et Etienne Caouette pour lui succéder. Au siège no 2, comme conseillers municipaux, MM. Raymond Gauthier et Léon Frenette se feront la lutte pour succéder à M. Lorenzo Perron. Par ailleurs, M. Sylvio Goyette et M. Paul-Émile Martel ont été élus sans opposition.

A Saint-Basile paroisse, le maire M. Laurier Gauthier reçoit de l'opposition de M. Georges Leclerc. Il y aura également scrutin à quatre sièges de conseiller. Les candidats en présence sont MM. Michel Gauthier et Ghislain Plamondon, Réjean Bédard et Robert Alain ainsi qu'André Savard et Gilles Leclerc.

A Saint-Alban paroisse, il y aura élection à la mairie et à deux sièges de conseiller. Le maire, M. Hermann Saint-Amant n'a pas sollicité de renouvellement de mandat et les candidats pour lui succéder sont MM. Jean-Louis Perron et Jacques Pettitlerc. Au siège no 1, il y aura lutte entre M. Lionel Laperrrière et Mme Benoit Dolbec, au siège no 4, entre Bernard Savard, sortant de charge, et MM. Jules Bertrand et Robert Audet. De son côté, M. Henri Tessier a été élu en remplacement de M. Jean-Paul Chalifour au siège no 3.

A Saint-Ubalde, il y aura élection à un poste de conseiller. M. Victorin Lavallière reçoit de l'opposition de M. Fernand Germain au siège no 3. Le maire, M. Marcel Cossette a été réélu sans opposition tandis que M. Aimé Cauchon succède à M. J.A. Saint-Germain au siège no 4.

A Sainte-Christine, le maire Léopold Marcotte a été réélu pour un sixième terme. Il en fut de même pour les conseillers Robert Boutet au siège no 1 et David Perrouard au siège no 3. Toutefois, il y aura élection au siège no 2 entre Mme Estelle Alain sortant de charge et M. Lévis Lavallée.

A Saint-Casimir village, un seul siège de conseiller est contesté. M. Normand Tessier aura comme adversaire M. Jean-Guy Neault. Le maire, Emile Roch et les conseillers Lucien Gaudin et Raymond Nadeau ont été réélus sans opposition.

A Deschambault village, M. Ernest Masson a été élu sans opposition à la mairie pour succéder à M. Yvon Bilodeau qui n'a pas sollicité de renouvellement de mandat. Par ailleurs, M. Roger Roy succède à M. Masson au poste de conseiller au siège no 3. Par contre, il y aura lutte entre M. Luc Delisle et M. Maurice Bourgeault au poste de conseiller au siège no 4, entre MM. Henri-Noël Hardy et René Germain au siège no 1 et Jean-Yves Vézina et Ernest Piché au siège no 6.

Dans les autres municipalités de la région de Portneuf, les candidats ont été élus ou réélus sans opposition selon le cas.

Ce sont à Saint-Gilbert, le maire M. Claude Gignac et les conseillers Jean-Guy Frenette, Adrien Petit et Léo Gignac; à Grondines paroisse, le maire Gilles Portelance et les conseillers Fernand Rivard, Lucien L. Trotter et Jean-Claude Bédard; à Saint-Léonard, les échevins Gilles Moisan et Jean-Charles Borgia; à Rivière-à-Pierre, Jacques Delisle à la mairie, et MM. Marcel Goyette, Jean-Marie Alain et Raymond Borgia comme conseillers; à Pointe-aux-Trembles, le maire Claude Bouillon, les conseillers Jean Larue, André Julien et Roland Dorval; à Portneuf Station, les conseillers Paul-André Marcotte, Jean-Louis Marcotte, Bernard Biasotto et Rosario Savard; à Saint-Casimir est, le maire, M. Jimmy Welch, les conseillers Fernand Perron, Mendoza Allard et Vital Neault; à Saint-Thuribe, le maire M. Léo Genest et les conseillers Sylvio Lachance, René Hamelin, Paul-Émile Garneau; à Grondines village, le maire M. Jacques Bertrand, Victor Côté et Guy Rivard; à Deschambault paroisse, le maire M. Henri Gariépy, et les échevins Yvon Gignac, Jacques Saint-Amant et Philippe Masson; à Saint-Casimir paroisse, le maire M. Gaston Genest et les conseillers Jean-Noël Tessier, Jean-Yves Neault et Antonin Tessier, et finalement à Neuville les conseillers Maurice Béland et Jean-Paul Brown.

## Aide à l'exportateur éventuel qui sait se prévaloir de nos services.

Vous avez avantage à connaître cet homme.

Il donnera des conseils financiers sûrs à l'entreprise qui veut aller de l'avant... et exporter, notamment en ce qui concerne des marchés, les échéanciers et les risques à couvrir.

L'agent régional de la SEE se fera un plaisir d'aider l'exportateur éventuel. En plus de vous faire connaître nos propres services financiers et ceux de votre banque, il peut aussi vous renseigner sur les programmes d'aide fédéraux et provinciaux.

Nous essayons de vous faciliter la tâche en vous offrant notre expérience et nos services personnalisés.

Communiquez avec la SEE. Une entreprise commerciale du gouvernement du Canada.

LEXPORTATION  
CRÉE DES EMPLOIS  
**Société**  
pour l'expansion  
des exportations

Prêts à long terme. Assurances-cautionnement et assurances-crédits.  
Garanties d'investissement.

Ottawa · Toronto · Montréal · Vancouver · Halifax

800, Place Victoria  
C.P. 124  
Succursale postale Tour de la Bourse  
Montréal (Québec) H4Z 1C3  
Tél. (514) 878-1881  
Télex OS-25018

UNOUT-EXPORTATION

La publicité,  
un  
service  
à  
votre service

Jacques Daignault  
Vice-président adjoint  
Région de l'Est



Paul · La Malbaie · Saint-Georges de Beauce · Saint-Joseph de Beauce · Sainte-Croix · Donnacona · Saint-Raymon

# Pas d'élection sauf dans six municipalités

par Paul-Henri DROUIN  
du bureau du Soleil

**SAINT-JOSEPH** — La présentation officielle des candidats dans une quinzaine de municipalités des régions de Beauce-Nord, Beauce-Sud, Bellechasse et Lotbinière a pris fin hier, et comme ce fut le cas la veille, un grand nombre de candidats ont été élus ou réélus par acclamation.

Cependant, il y aura des élections dans six municipalités de ces régions, soit à Saint-François-Ouest, Saint-Nazaire, Saint-Honoré paroisse, Saint-Gédéon paroisse, Lac-Poulin et Sainte-Germaine-du-Lac-Échemin.

Voici la liste des candidats élus ou en ballottage dans chacune des municipalités de ces régions.

## Beauce-Nord Saint-François-Ouest

Mairie: Philippe Poulin et Robert Rodrigue; siège 3, Paul Bolduc, élu; siège 4, Gaëtan Quirion, élu.

## Vallée-Jonction

Mairie: Émile Labbé, réélu; siège 1, Gaston Fontaine, réélu; siège 2, Roméo Lessard, réélu; siège 5, Yvan Boyer, réélu.

## Beauce-Sud Saint-Gédéon paroisse

Mairie: Roger Lachance, sortant, et Victor Jolin; siège 4, Germain Poulin, réélu; siège 5, Arlene Roy, élu; siège 6, Damien Lachance, réélu.

## Lac-Poulin

Mairie: Anicet Busque, élu; siège 1, Jean Rhéaume, réélu; siège 3, Gilles Gilbert, sortant, et Jean-Nicolas Roy; siège 5, Gérard-Raymond Rodrigue et Robert Paquet.

## Saint-Ludger centre

Mairie: Lucien Cliche, réélu; siège 2, Renaud Dallaire, réélu; siège 3, Laurier Faucher, réélu; siège 5, Charles Montaigny, élu.

## Saint-Honoré village

Siège 3, Patrick Breton, élu; siège 4, Camil Champagne, réélu.

## Saint-Honoré paroisse

Siège 1, Victor Gosselin, élu; siège 3, Jean-Roch Champagne et Laurent Champagne.

## Saint-Ludger—Gayhurst

Mairie: Roland Roy, élu; siège 1, Henri Beaudoin, élu; siège 3, Gérard Beaudoin, élu; siège 5, Germain Fluet, élu.

## Saint-Philibert

Siège 1, aucun candidat; siège 2, René Roy, élu.

## Bellechasse Saint-Nazaire

Mairie: Claude Lachance, réélu; siège 1, Mme Madeleine Brochu, élue; siège 2, Mme Berthe Pelchat et Odilon Fillion; siège 3, Mme Yolande Marceau et Paul Fillion; siège 4, Guy Fillion et Aurèle Marceau; siège 5, Albert Drapeau et Gilles Bertrand; siège 6, Bernard Labrie, réélu.

## Sainte-Germaine du-Lac-Échemin

Mairie: Germain Bouffard, élu; siège 1, aucun candidat; siège 2, Henri-Paul Leclerc, élu; siège 5, Gérard Drouin, réélu; siège 6, Camille Cadorette, sortant, et Joseph Lessard.

## Lotbinière

## Sainte-Agathe village

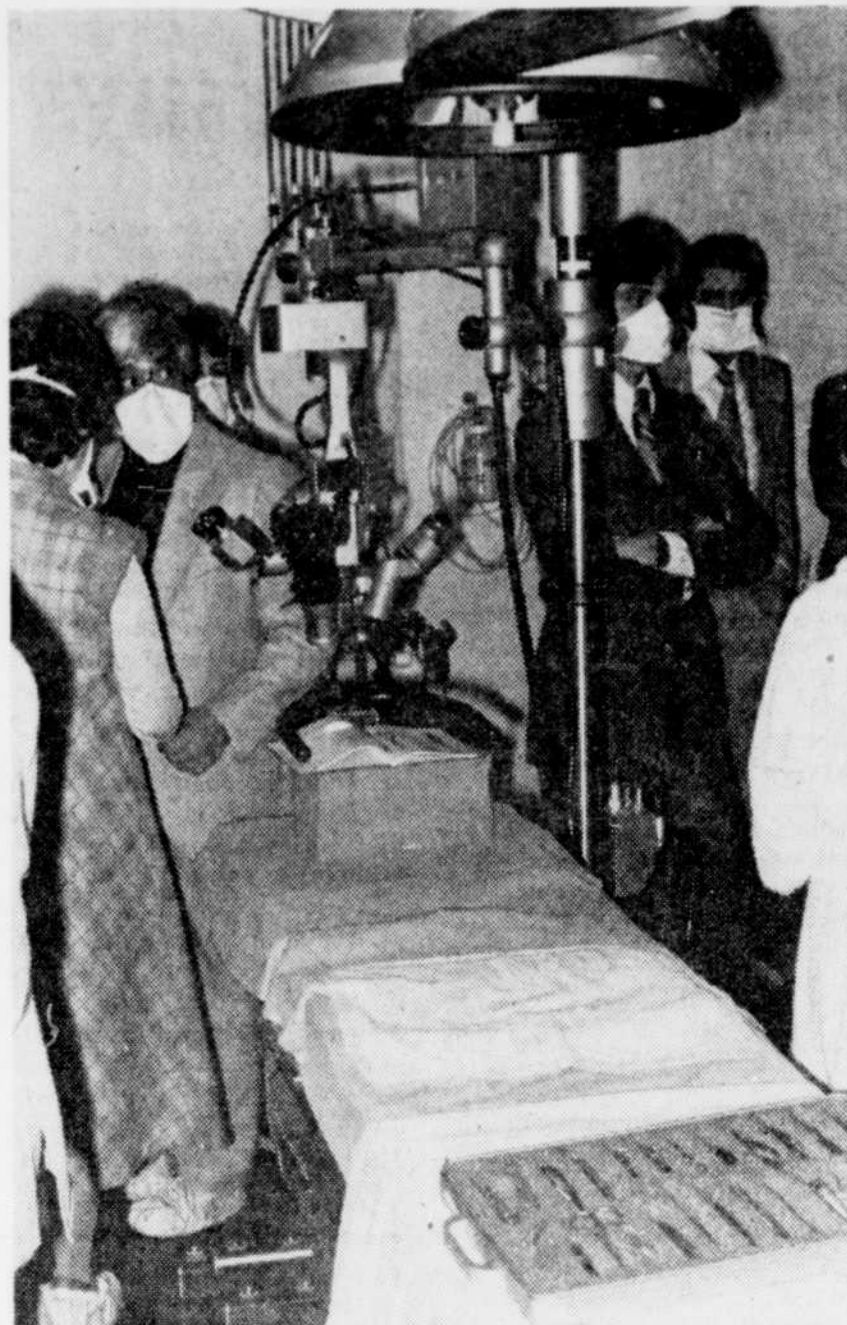
Mairie: Réal Laflamme, élu; siège 1, Marcel Laflamme, élu; siège 2, Philippe Turcotte, réélu; siège 3, Eloi Martineau, élu.

## Sainte-Agathe (canton Nelson)

Mairie: Léon Chartrand, réélu; siège 1, Paul Lizotte, réélu; siège 2, Philippe Demers, réélu; siège 3, Réjean Fournier, élu; siège 4, Liguori Gingras, élu.

## Saint-Sylvestre paroisse

Mairie: Yvon Bilodeau, réélu; siège 2, Jean-Thomas Sylvain, réélu; siège 6, André Jacques, réélu.



Visite du nouveau service ophtalmologique

## Hôpital de Beauceville

# Service complet d'ophtalmologie

par Paul-Henri DROUIN

**BEAUCEVILLE** — La population régionale de Beauce peut maintenant compter sur un service complet d'ophtalmologie, incluant la chirurgie, à l'hôpital Saint-Joseph de Beauceville.

C'est ce qu'a annoncé, hier, M. Paul-Émile Deschênes, président du conseil d'administration de l'hôpital Saint-Joseph de Beauceville, lors d'une conférence de presse, qui marquait l'ouverture officielle du département d'ophtalmologie à ce centre hospitalier de la Beauce.

"Ainsi, fit remarquer M. Deschênes, les Beaucerons n'auront plus à se déplacer pour recevoir ces services faisant partie du plan global sur la complémentarité entre l'Hôtel-Dieu Notre-Dame de Beauce, de Saint-Georges, et l'hôpital Saint-Joseph de Beauceville."

On rappelle que c'est dans le cadre de la complémentarité que le ministère des Affaires sociales a accepté de financer le projet, en autorisant le CRSSS à payer l'équipement nécessaire pour l'organisation d'un département complet d'ophtalmologie à l'hôpital Saint-Joseph de Beauceville, impliquant des investissements d'au moins \$100.000.

L'implantation d'un tel service d'ophtalmologie à l'hôpital Saint-Joseph de Beauceville, a-t-on appris, permettra de répondre à des priorités de trois ordres, soit l'urgence, les interventions chirurgicales courantes

et la prévention, pour une population d'environ 70.000 des comtés de Beauce-Nord et Beauce-Sud.

## En place

Ce service est maintenant ouvert du lundi au vendredi et toute personne de la vaste région de Beauce désirant un rendez-vous, peut le faire par le service régulier de rendez-vous de l'hôpital Saint-Joseph de Beauceville.

La spécialité de ce service d'ophtalmologie, à l'hôpital Saint-Joseph de Beauceville, est assurée par le Dr Alain Lachance, ophtalmologiste, et pour la clinique externe, il est assisté d'une infirmière et d'une secrétaire, puis à la chirurgie, d'un technicien et du personnel régulier des salles d'opération.

Selon les renseignements obtenus, dans un avenir rapproché, un deuxième ophtalmologiste viendra se joindre au Dr Alain Lachance pour compléter l'équipe et offrir davantage de services dont la population est en droit de recevoir.

Pour plus de précisions sur le territoire, on fit savoir, que toutes les paroisses rattachées à l'Hôtel-Dieu Notre-Dame de Beauce pour les services de première et de deuxième lignes, ainsi que toutes les paroisses rattachées à l'hôpital Saint-Joseph de Beauceville pour ces mêmes services, incluant les paroisses rattachées aux deux CLSC du territoire, pourront être desservies par le service d'ophtalmologie de l'hôpital Saint-Joseph de Beauceville.

# "Unité professionnelle agricole" thème du congrès UPA (Québec-Sud)

par Paul-Henri DROUIN

**SAINT-JOSEPH** — Ce sera sous le thème "Unité professionnelle agricole" que se tiendra, demain, le congrès annuel de la Fédération de l'UPA de Québec-Sud, regroupant les agricul-

teurs des régions de Beauce, Dorchester et une partie de Frontenac, à la salle Villa des Pins, de Notre-Dame-des-Pins.

En communiquant ces renseignements au SOLEIL, le président de

l'UPA de Québec-Sud, M. Gérard Lehoux, de Saint-Séverin de Beauce-Nord, a mentionné que "ce congrès sera exclusivement consacré à l'étude de dossiers ou problèmes reliés à la profession d'agriculteurs".

"Il va sans dire, a-t-il dit, que les

principaux sujets discutés porteront sur l'engagement des membres à la base, les revenus par une mise en marché efficace et des relations solides entre coopération et syndicalisme."

Aussi, on s'attend à ce que de nombreux autres sujets d'actualité seront étudiés par les quelque 200 délégués de syndicats de base et spécialités, en plus de tous les producteurs agricoles, de façon à soumettre les demandes régionales vers les organismes provinciaux.

On y traitera, a ajouté M. Gérard Lehoux, du zonage, de l'environnement, de l'aménagement, des plans conjoints des programmes de développement agricole, de l'évaluation foncière des boisés, des grains, du crédit agricole et autres sujets se rapportant à la région de Québec-Sud.

## Exception à la règle

**SAINT-JEAN-DE-BREBEUF** — Contrairement aux autres municipalités, la présentation des candidats en vue des élections municipales du 4 novembre s'est déroulée, hier, à Saint-Jean-de-Brébeuf, localité sise près de Thetford. Le maire sortant Adrien Dumas a été réélu sans opposition pour un huitième terme. Il en fut ainsi pour le conseiller Raymond Dempsey, MM. Claude Côté et Auguste Rodrigue ont été élus conseillers en remplacement de MM. Rosaire Labbé et Robert Martel. Dans les autres municipalités, la mise en candidature avait eu lieu

dimanche dernier. Par ailleurs, à Princeville, le conseiller sortant, Mme Régine Côté-Saint-Hilaire, a été élue sans opposition mairesse de la ville, remplaçant le notaire Hervé Boudreau.

A Arthabaska, le maire Pierre Roux a été réélu. Il occupe le poste depuis sept ans.

A Princeville paroisse, le conseiller sortant Fernand Rivard a été élu maire, succédant à M. Léon Saint-Pierre.

# Les gens d'Asbestos ont approuvé la vente du réseau d'électricité

par Fortunat MARCOUX

**ASBESTOS** — La ville minière d'Asbestos, dans l'Estrie, va vendre son réseau municipal de distribution d'électricité à Hydro-Québec.

La transaction au montant de \$1.420.000 a reçu un appui massif des contribuables lors d'un référendum tenu en fin de semaine dernière.

Quatre cent vingt électeurs possédant des biens-fonds imposables d'une valeur de \$13.085.800 ont ratifié ce projet de vente, tandis que seulement 23 votants représentant une valeur foncière imposable de \$541.600 s'y sont opposés. Cependant, seulement 30

pour 100 des électeurs éligibles se sont prévalus de leur droit de vote.

Les négociations entre Hydro et la municipalité se poursuivaient depuis 1976. La municipalité était dans l'impossibilité d'investir les \$2.5 millions requis pour moderniser ses installations. Cet investissement aurait entraîné une hausse de 25 pour 100 du taux de la taxe foncière.

En vertu de l'entente, Hydro prendra possession du réseau dès le 1er

novembre. Aucune mise à pied ne sera effectuée au sein du personnel.

La dette nette actuelle du réseau qui se chiffre par \$439.000 sera payée par la municipalité.

Venez-vous-en. On est tous là.



... un Salon à votre goût

- plus de 700 stands
- démonstrations et dégustations permanentes
- le Grand salon culinaire, avec plus de 400 pièces montées
- un avant-goût des Florales 80
- plus de 3.000 animaux
- le Zoo d'amour pour petits et grands
- spectacles équestres tous les jours
- 1/4 de million de pieds carrés (69.675 mètres carrés) d'exposition et d'activités
- 400.000 visiteurs attendus

Heures d'ouverture: 10h00 à 23h00

DU 25 OCT. AU 3 NOV. 79  
AU PARC OLYMPIQUE



Une initiative du C.P.I.A.Q. en collaboration avec le Ministère de l'Agriculture du Québec  
Avec la participation de La Brasserie Lobatt Limitée

## RENOVATEUR DE BAIGNOIRES

### LAVABOS - TOILETTES

A DOMICILE  
CHOIX DE COULEURS  
PRIX COMPÉTITIF  
ESTIMATION GRATUITE

Charles Couture

(418) 524-5391

(418)

524-

5391

## Avis à notre clientèle

Durant la période hivernale, notre salle à manger sera fermée le dimanche et ce, à compter du 4 novembre 1979.

**RESTAURANT  
CONTINENTAL**

26, rue St-Louis, Québec

694-9995



Comble d'économie  
garder les deux pieds  
dans la même bottine  
pour épargner  
sur les chaussures

Le jeu facile où il suffit  
de marquer 6 numéros sur 36

6/36

"Le facteur a glissé sur la glace dans  
notre escalier. Est-ce qu'on est cou-  
vert?"

Pour toute question ou tout problème d'assurance  
automobile ou habitation, consultez votre courtier  
ou agent, ou téléphonez au BAC.

**1-800  
361-8220  
(sans frais)**



Bureau d'assurance du Canada  
Un service d'information pour les consommateurs



# la rive sud

Lévis · Saint-Romuald · Lauzon · Beaumont · Saint-Vallier · Saint-Jean-Christy

## Aucun scrutin n'est nécessaire dans L'Islet

par Réal LABERGE  
du bureau du Soleil

**LA POCATIERE** — Dans le comté municipal de L'Islet, la plupart des administrations municipales ont été renouvelées par des élections ou des reconfirmations ne nécessitant pas de recours à un scrutin, dimanche prochain.

### Saint-Jean-Port-Joli

A Saint-Jean-Port-Joli, le Dr Fernand Lizotte a été réélu à la mairie sans subir d'opposition. Il y aura cependant élection à deux sièges de conseillers, soit le siège 3, où M. Laurent Saint-Pierre aura M. Clément Bélanger comme adversaire, et le siège 4, où MM. Bertrand Bélanger et Michel Tremblay s'affronteront pour succéder à M. Roland Pelletier, qui ne s'est pas porté candidat. Par ailleurs, M. Gilles Picard a accédé au siège 2 laissé vacant par M. Roger-André Bourgault. Les conseillers restant en fonction sont MM. Richard Caron, Albert Lebel et Alcide Chouinard.

### L'Islet-sur-Mer

Le maire, M. Jean-Pierre Caron, a été réélu sans opposition, de même que le conseiller Paul-Hector Gagnon. Aux sièges laissés libres, M. Germain Normand a succédé à M. Alphonse Saint-Pierre, et M. Denis Fortin à M. Valère Lord. MM. Jean-Paul Thibault, Louis-Gérard Saint-Pierre et René Tremblay complètent le conseil.

### Saint-Adalbert

Le maire Réal Gauvin a été réélu sans opposition, de même que les conseillers Olivier Bourgault et Roger Bourgault. Il pourra y avoir une élection au siège 1, où Mme Huguette Castonguay a posé sa candidature contre M. Marcel Gauvin. Les autres conseillers en fonction sont MM. Robert Pelletier, Maurice Labbé et Jean-Paul Chouinard.

### Saint-Aubert

Le maire Jean Pelletier a été réélu sans opposition, à l'instar des conseillers Denis Charrois et Alphonse Fournier. Vacant, le siège 4 a été comblé par la nomination non contestée de M. Michel Leblanc. Les autres membres du conseil seront Mlle Céline Bélanger, Mme Guy Deschênes et M. Laurent Desrosiers.

ger, Mme Guy Deschênes et M. Laurent Desrosiers.

### Sainte-Louise

M. Donat Dufour a été reporté à la mairie sans subir d'opposition. Mais il y aura élection aux trois postes de conseillers venant à échéance, alors que M. Denis Gagnon aura comme adversaire M. Jean-Paul Landry, que M. Yvon Castonguay devra affronter M. Robert Cadotte, et que M. Raymond Jalbert aura comme opposant M. Lucien Morin. Les autres membres du conseil seront MM. Raoul Bélanger, Denis Bélanger et Pierre Castonguay.

### Saint-Marcel

Le maire Donald Bélanger a été réélu, M. Alfred-Georges Mercier a succédé à M. Lauréat Mercier, et Mme Jeannette-B. Pelletier a remplacé Mme Monique M. Gaudreau. Il y aura élection au siège 3, où deux adversaires s'opposeront à M. Léonard Bélanger, soit MM. Rodrigue Bélanger et Marc Pelletier. Les conseillers restant en fonction sont MM. Antonio Couillard, Félix Morin et Jacques Boucher.

### Saint-Omer

Pour remplacer M. Daniel Fortin, il y aura élection à la mairie entre MM. Paul-Alphonse Godbout et Bertrand Avoine. Il y aura également scrutin au siège 5, où M. Roland Couture aura comme opposant M. Patrice Pelletier. Par contre, M. Fernando Lapointe a été réélu au siège 4, de même que M. Albert Duval au siège 3. M. Jean Pelletier a remplacé M. Paul-Alphonse Godbout au siège 6 et M. Robert Caron au siège 2 laissé vacant par M. Bertrand Avoine. M. Claudio Caron restant en fonction.

### Notre-Dame-de-Bonsecours

Le maire Simon Lamarre a été réélu, de même que les conseillers André Saint-Pierre, Lucien Fortin et André Caron. MM. Elie Lamarre, Jean-Marie Morin et Jean-Claude Caron restent en fonction.

### Sainte-Félicité

A la mairie, M. Alfred Desrosiers a été réélu sans opposition, à l'instar de M. Frédéric Chouinard, André

Desrosiers et Etienne Bélanger, aux postes de conseillers. Les autres membres du conseil sont MM. Jean-Paul Dancause, Napoléon Robichaud et Roger Bernier.

### Saint-Eugène

M. Gérard Thibault a accédé à la mairie laissée vacante par M. Alphonse Caron, M. Ludger Bérubé a été réélu sans opposition, et MM. Denis Cloutier et Robert Lemieux ont remplacé MM. Yvon Langlois et Gérard Thibault, aux postes de conseillers. Les autres membres du conseil seront MM. Jean-Guy Litalien, Gaétan Caron et Alfred Gagnon.

### Sainte-Perpétue

Le maire Jules Caron a été reporté à la mairie et MM. Lionel Paradis et Philippe Bélanger ont été réélus conseillers. Par contre, deux candidats s'opposeront au siège 5 laissé vacant par M. Fernand Ouellet, soit MM. Florent Chouinard et Jean-Guy Bourgault. Les conseillers restant en fonction sont MM. Maurice Pelletier, Yvan Chouinard et Majorie Bourgault.

### Saint-Roch-des-Aulnaies

A la mairie laissée libre par M. Raymond-Marie Caron, il y aura lutte

entre MM. Léo Saint-Pierre et Mme Lise Picard. Il y aura également élection au siège 5 laissé vacant par M. André Drapeau, entre MM. Gilles Marier et Jacques Couture. M. Marcel Castonguay a été réélu sans opposition au siège 1 et M. Antoine Fortin a remplacé M. Guy Castonguay au siège 3. Les autres conseillers restant en fonction seront MM. Gilles Dupont, Jean-Hugues Pelletier et Louis-Albert Duval.

### Saint-Cyrille-de-L'Islet

Le maire Jean Bernier aura comme adversaire M. Aurèle Fortin, tandis que M. Ghislain Coulombe aura M.

Lionel Prevost comme opposant au siège 1, et que M. Alcide Lord devra affronter M. Léofred Moreau au siège 3. Le conseiller Luc Caron a été réélu sans opposition et continuera de siéger avec MM. André Lord, Romain Saint-Hilaire et Cyrille Fortin.

### Saint-Damase-de-L'Islet

Le maire Jean-Guy Bélanger a été réélu sans opposition, de même que les conseillers Bertrand Ouellet et Félix Bernier. M. Bertrand Jean a remplacé M. Pierre Lord au siège 4. Les conseillers restant en fonction sont MM. Léo Gaudreau, Paul Bélanger et Yvan Pelletier.

## Lutte serrée à Berthier-sur-Mer

**LA POCATIERE (R.L.)** — Dans le comté de Montmagny, c'est à Berthier-sur-Mer que se disputera la lutte municipale la plus contestée, dimanche prochain.

### Berthier-sur-Mer

Il y aura élection à la mairie et à tous les postes de conseillers. Pour remplacer M. Marius Dion, qui n'a pas sollicité de nouveau le poste de maire, deux nouveaux venus s'affronteront, soit MM. Oscar Guillemette et Jean-Pierre Samson. Au siège laissé vacant par l'ex-conseiller Jean-Pierre Samson, la lutte se fera entre MM. Emery Gamache et Maurice Lavoie. U'autre part, M. Rosario Bossé affrontera M. Adrien Blais et M. Marc Fortin aura deux adversaires, MM. J.-A. Turbide et Edouard Forgues. Les conseillers restant en fonction sont MM. Harold Bhéer, Bernard Lapointe et Albéric Galibois.

### Lac-Frontière

Le maire Paul-Emile Croteau a été réélu sans opposition, de même que les conseillers Julien Royer et Joseph Laverdière. Mais il y aura élection au siège 6 où M. Fernand Thibodeau s'opposera à M. Alyre Robert, de même qu'au siège 2 où MM. Charles Blais et Eugène Poulin se feront la lutte. Les autres conseillers restant en fonction sont Mme Marguerite Pelchat et Jacques Zacharie.

### Notre-Dame-du-Rosaire

Le maire Joseph Morin a été réélu sans connaître d'opposition, de même que les conseillers Robert Cloutier et Daniel Côté. M. Roland Labrecque a accédé au siège 5 laissé vacant par M. Léopold Bélanger. Les conseillers restant en fonction seront MM. Adrien Bernard, Donat Langevin et Maurice Langevin.

### Sainte-Apolline

Le maire Hervé Godbout a été réélu sans opposition, et M. Gaston Blais a accédé au siège 5 laissé vacant par M. Gilles Morin.

Un cas spécial s'est toutefois présenté aux deux autres postes venant à échéance, alors qu'aucun candidat n'a sollicité l'investiture pour remplacer MM. Rosaire Couture et Réjean Guimont, aux sièges 4 et 6. Les autres membres du conseil encore en fonction sont MM. Paul Nadeau (fils), Yvon Mercier et Gaston Langlois.

### Sainte-Euphémie

M. Jean-Guy Fradette a accédé à la mairie laissée vacante par M. Jean-Guy Bernard. Deux conseillers ont été réélus, soit MM. Jean-Roch Fradette et Alphonse Fournier, et M. Gabriel Giroux a remplacé M. Jean-Aimé Bernard au siège 6. Un siège restera vacant et les autres membres du

conseil seront MM. Jean-Marie Therrien et Roger Bernard.

### Saint-Pierre

M. Martin Simoneau a succédé à M. Jean-Marie Fiset comme maire, de même que M. Air.-P. Proulx comme conseiller du siège 6 laissé vacant par M. Jean-Claude Roy, et M. Pierre Marchand au siège 2 laissé libre par M. Maurice Simard. Aucun candidat ne s'est présenté au siège 4, pour remplacer M. Martin Simoneau. Les conseillers restant en fonction seront MM. Jean-Pierre Rousseau, Victor Létourneau et Jean-Guy Proulx.

### Saint-Paul

A la mairie, M. Jean-Paul Proulx devra affronter M. Jean-Louis Gaudreau. Les trois conseillers sortants vont également avoir des opposants, lors d'élections qui seront tenues dimanche prochain, soit M. Léopold Chamberland au siège 4 de M. Michel Proulx, M. Marius Adam au siège 5 de M. Alphonse Guillemette et M. Paul-Emile Laferrière au siège 6 de M.

Omer Chabot. Les conseillers restant en fonction seront MM. René Ducharme, Omer Godbout et Clément Gosselin.

### Cap-Saint-Ignace

Le maire André De Ladurantaye a été réélu sans opposition. Mais par contre, les trois sièges venant à échéance ont été laissés vacants, aucun candidat n'ayant brigué les sièges de MM. Jean-Guy Richard, Raoul Lemieux et Fidel Tardif. Trois autres conseillers restent cependant en fonction, soit MM. Rosaire Fortin, Germain Bélanger et Germain Fortin.

### Saint-Antoine de l'île aux Grues

Le maire Michel Normand a été réélu sans subir d'opposition, de même que le conseiller Guy Vézina. Aux sièges vacants, Mme Lucie Lavoie-Vézina a été élue au siège 1, et M. Gustave Painchaud au siège 3. Les conseillers restant en fonction sont MM. Jean Dancause, André Roy et Simon Painchaud.

## Dans le comté de Kamouraska tous sont élus sans opposition

par Réal LABERGE  
du bureau du Soleil

**LA POCATIERE** — Les dernières mises en nomination dans le comté de Kamouraska ont comblé les postes venant à échéance et ne nécessiteront pas de scrutin, dimanche.

### Saint-André paroisse

Le maire Paul Ouellet a été réélu sans opposition, à l'instar des conseillers Christian Vaillancourt et Bertrand Laplante. M. Georges Soucy a été élu au siège 4.

### Saint-Pascal paroisse

Le maire Jean-Léon Charest a été réélu sans opposition, de même que les trois conseillers sortants, MM. Jean-Léon Pelletier, Marcel Després et Simon Massé. Ils siégeront avec leurs anciens collègues, MM. Roger Charest, Pierre Langelier, et Paul Dionne.

### Mont-Carmel

Le maire Elphège Lévesque a été reporté à la mairie sans contestation, de même que les conseillers Raymond Pelletier, Réal Jean et Clément Rivard. Ils continueront de siéger avec MM. Jean-Baptiste Rivard, Gilles Desjardins et Roger Massé.

### Saint-Athanase

Le maire Gérard Chénard a été réélu sans opposition, tandis que M.

Marius Fontaine a été remplacé par M. Raymond Michaud et M. Joseph Royer par M. Roch Gosselin. Les conseillers restant en fonction sont MM. Paul Morin, Léopold Morin, Maurice Levasseur et Viateur Landry.

### Sainte-Hélène

Le maire Clément Morin a été reporté à son poste, de même que les conseillers Yvon Landry, Marcel Lajoie et Gervais Parent, qui continueront d'administrer la municipalité avec MM. Bertrand Saint-Pierre, Rosaire Charest et Marcel Pelletier.

### Saint-Joseph

A l'instar du maire Louis-Philippe Chénard, les trois conseillers sortants ont été réélus sans opposition, soit MM. Basile Ouellet, Henri Bérubé et Bertrand Lapointe, qui continueront de siéger avec leurs anciens collègues, MM. Lorenzo Pelletier, Lauréat Ouellet et René Thiboutot.

### Saint-Pacôme village et paroisse

Par suite du projet de fusion en cours, le remplacement des deux conseillers municipaux a été reporté aux mois de mars ou avril, soit deux mois après que les procédures auront été complétées. Les conseils de la paroisse et du village sont dirigés respectivement par les maires Léopold Alexandre et Lionel Drapeau.

### Hôpital de Beauville

## Service complet d'ophtalmologie

**BEAUVILLE** — La population régionale de Beauville peut maintenant compter sur un service complet d'ophtalmologie, incluant la chirurgie, à l'hôpital Saint-Joseph de Beauville.

C'est ce qu'a annoncé, hier, M. Paul-Emile Deschênes, président du conseil d'administration de l'hôpital Saint-Joseph de Beauville, lors d'une conférence de presse, qui marquait l'ouverture officielle du département d'ophtalmologie à ce centre hospitalier de la Beauce.

"Ainsi, fit remarquer M. Deschênes, les Beauvillais n'auront plus à se déplacer pour recevoir ces services faisant partie du plan global sur la complémentarité entre l'Hôtel-Dieu Notre-Dame de Beauce, de Saint-

Georges, et l'hôpital Saint-Joseph de Beauville."

On rappelle que c'est dans le cadre de la complémentarité que le ministère des Affaires sociales a accepté de financer le projet, en autorisant le CRSSS à payer l'équipement nécessaire pour l'organisation d'un département complet d'ophtalmologie à l'hôpital Saint-Joseph de Beauville, impliquant des investissements d'au moins \$100.000.

L'implantation d'un tel service d'ophtalmologie à l'hôpital Saint-Joseph de Beauville, a-t-on appris, permettra de répondre à des priorités de trois ordres, soit l'urgence, les interventions chirurgicales courantes et la prévention, pour une population d'environ 70.000 des comtés de Beauce-Nord et Beauce-Sud.

## Aide à l'exportateur éventuel qui sait se prévaloir de nos services.

Vous avez avantage à connaître cet homme.

Il donnera des conseils financiers sûrs à l'entreprise qui veut aller de l'avant... et exporter, notamment en ce qui concerne des marchés, les échéanciers et les risques à couvrir.

L'agent régional de la SEE se fera un plaisir d'aider l'exportateur éventuel. En plus de vous faire connaître nos propres services financiers et ceux de votre banque, il peut aussi vous renseigner sur les programmes d'aide fédéraux et provinciaux.

Nous essayons de vous faciliter la tâche en vous offrant notre expérience et nos services personnalisés.

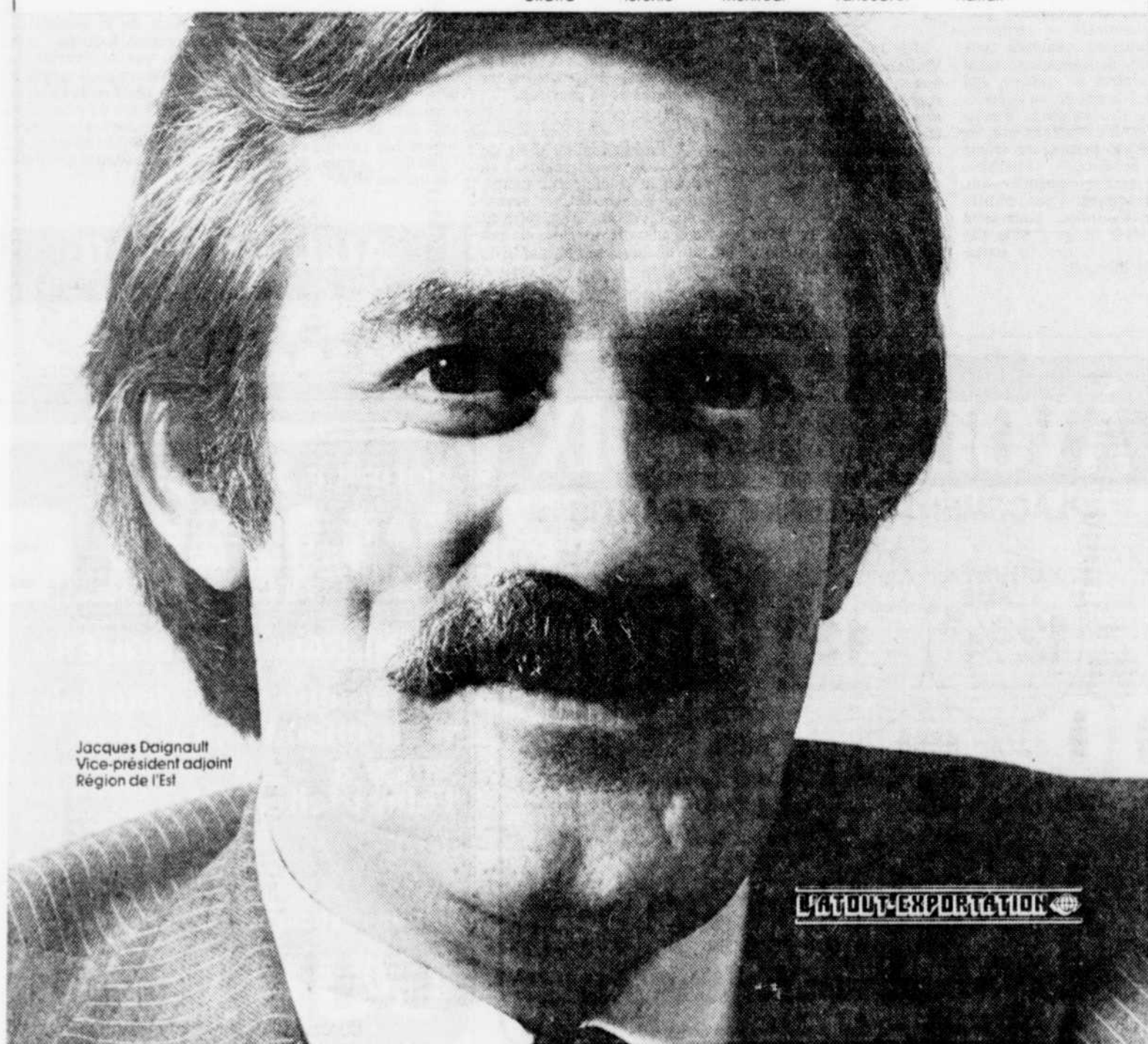
Communiquez avec la SEE. Une entreprise commerciale du gouvernement du Canada.

L'EXPORTATION  
CRÉE DES EMPLOIS  
**Société**  
pour l'expansion  
des exportations

Prêts à long terme. Assurances-cautionnement et assurances-crédits.  
Garanties d'investissement.

Ottawa · Toronto · Montréal · Vancouver · Halifax

800, Place Victoria  
C.P. 124  
Succursale postale Tour de la Bourse  
Montréal (Québec) H4Z 1C3  
Tél. (514) 878-1881  
Télex 05-25618



Jacques Daignault  
Vice-président adjoint  
Région de l'Est

L'ATOUT-EXPORTATION



stome · Saint-Nicolas · Montmagny · Bernières · La Pocatière · Saint-Etienne · Saint-David · Saint-Rédempteur



MM. Christian Lajoie et Gérard Carrier et le maire André Carrier.

Le Soleil, Gilles Pepin

## Domaine Auberivière, La construction de 172 maisons débutera bientôt

par Gilles PEPIN

**SAINT-DAVID** — Les autorités municipales de Saint-David-de-l'Auberivière ont signé, hier, un contrat de l'ordre de \$1,238,000 pour l'exécution de travaux d'infrastructure dans le secteur domiciliaire "Domaine Auberivière", situé immédiatement au sud de la route 132.

Il s'agit de la troisième phase sur le plan d'aménagement de ce territoire, où pourront ainsi s'ajouter 253 logements, presque tous unifamiliaux, aux 263 unités déjà aménagées dans les phases précédentes.

L'entrepreneur qui s'est vu confier le nouveau contrat, la firme Côté Excavation Inc., prévoit débuter l'ouvrage dès le début de novembre 1979, selon ce qu'a révélé le maire de la ville de Saint-David, M. André Carrier.

Sur les 253 logements projetés, il est prévu 91 maisons unifamiliales isolées et 81 maisons jumelées. Ces maisons, prévoit-on, auront une valeur marchande d'environ \$114 millions.

L'entente entre la municipalité et les deux promoteurs, soit la firme F.T.

Carrier Inc. et Les Immeubles d'Or-Jean Limitée, a été conclue samedi dernier.

Ces promoteurs ont cédé à la municipalité 7,8 pour 100 de la superficie du terrain pour des espaces verts et des rues. Leur participation financière pour la mise en place de l'infrastructure représente 65 pour 100 des coûts.

### Planification

Ainsi, en continuant la réalisation de plans préparés par l'urbaniste Luc Hurlbut et les ingénieurs L.-P. Couture et Associés, le conseil municipal de Saint-David évite encore l'instauration d'une taxe de secteur.

Les promoteurs du développement domiciliaire payant 65 pour 100 du coût d'installation des services, l'autre partie devant provenir des revenus futurs de la municipalité sur les terrains ainsi mis en valeur.

Il s'agit donc d'un autofinancement, qui évite à la municipalité de répartir une partie des coûts sur l'ensemble des contribuables.

Cette manière de procéder avait en effet été appréciée lors de la réalisation des deux premières phases du Domaine Auberivière, en 1975 puis en 1977; ce qui avait emmené la construction de 118 et de 145 maisons, respectivement. Ces maisons représentent une évaluation de \$11,9 millions.

Les trois phases comprendront donc 516 unités de logement, représentant une valeur de 23,3 millions. Leur infrastructure aura coûté globalement 2,7 millions.

Sur la rive sud de Québec, le Domaine Auberivière, juste à côté de la ville de Lévis, représente l'un des plus beaux exemples de planification dans le secteur de l'habitation.

Dans son ensemble, ce projet comprend six phases, c'est-à-dire qu'il ne sera terminé que vers l'an 2000. Il devrait alors être habité par 10,000 personnes et contenir une zone d'école, un centre commercial, des équipements communautaires et être aussi doté d'accès faciles vers Lévis et les grandes artères de circulation. Dans les six phases de développement, il est prévu 1,400 unités de logements.

## Du pour et du contre entendus au sujet du projet d'usine de gaz

par Gilles PEPIN

**LAUZON** — Les intervenants n'ont pas manqué, hier soir, particulièrement pour protester contre le projet de TransCanada PipeLines (TCPL), devant le Bureau des audiences publiques sur l'environnement.

Après avoir entendu les explications des promoteurs du projet, la semaine dernière, et les réactions des citoyens hier soir, les commissaires, MM. Michel Lamontagne et Michel Vergeau, croient avoir besoin d'une période d'au moins un mois pour résumer toutes ces interventions, avant de pouvoir présenter au ministre de l'Environnement du Québec tout ce dossier devenu en effet très volumineux.

L'audition des citoyens s'est terminée vers une heure, la nuit dernière. Treize intervenants ont été entendus. Il n'y eut pas de protestations concernant ce qui a été préconisé par TCPL, à Pointe La Martinière.

Pour faire contrepartie à une requête qui avait déjà été déposée, le mois dernier, par un comité de citoyens, le directeur général du Conseil économique Lévis-Lauzon, M. Bertrand Crête, a remis hier soir aux commissaires une requête signée par quelques centaines de citoyens appuyant le projet de TCPL.

M. Crête a également souligné qu'une douzaine de municipalités et autres organismes de la Rive-Sud ont aussi donné leur appui au projet de TCPL, conditionnellement toutefois à ce que les aspects sécurité, respect de l'environnement et utilisation rationnelle du sol soient respectés.

M. Guy Vaillancourt, président du Groupe maritime de Québec Inc., s'est également montré favorable au projet d'usine de gaz naturel liquéfié (GNL) et d'installations portuaires. Celui-ci a cependant admis ne pas avoir eu le temps d'étudier tout le dossier en détail.

### Manque de données

Plusieurs intervenants ont signalé devant le Bureau d'audiences publiques que beaucoup de données manquent encore dans ce dossier de TCPL. Beaucoup d'interrogations demeurent sans réponse, particulièrement depuis la semaine dernière, alors qu'un représentant de la société concernée annonçait que toute l'étude devait être recommencée quant à la localisation de l'éventuelle usine de GNL dans la région.

Hier soir, un pêcheur d'anguilles, M. J. Fournier est allé dire aux commissaires qu'il allait tout perdre ses revenus advenant l'implantation d'un quai à Pointe La Martinière. Il a déjà vécu l'expérience à Beaumont, quand Hydro-Québec est allé construire un quai pour y placer une tour supportant des lignes à haute tension; "La pêche, à plusieurs milles en aval, avait alors été complètement finie", a dit ce quinquagénaire.

M. Jean-Louis Latulippe, pilote

depuis 25 ans, a signalé les dangers de la navigation en hiver, en déclarant que l'étude quant à cet aspect dans le dossier de TCPL est loin d'être complète.

Beaucoup d'intervenants ont pris la défense de l'écologie et de l'environnement. Le danger d'une installation du genre de celle préconisée par TCPL à côté d'une grosse agglomération urbaine a particulièrement été discutée hier soir. Le maire de Sainte-Pétronille, par exemple, a soutenu lui aussi qu'il y a encore trop d'imprécisions et de données manquantes dans ce dossier.

### Comité de citoyens

Le Comité de citoyens pour la sauvegarde de Pointe La Martinière a révisé son mémoire qu'il avait d'abord présenté les mois derniers aux Services de protection de l'environnement. TCPL manifeste un "mépris évident de la réalité", soutient encore ce groupe en parlant de l'aspect écologique et humain.

Des représentants de ce comité ont soulevé, hier soir, plusieurs points: "des dangers inhérents à l'opération d'une usine de GNL, la forte densité de population habitant la zone criti-

que et la région de Québec, des risques imposés à la population de Lauzon et de l'île d'Orléans par la circulation d'un navire méthanier, le site tout à fait unique que l'on sacrifierait, des faibles retombées économiques pour la population et la municipalité".

"Le Comité des citoyens pour la sauvegarde de Pointe La Martinière s'objecte catégoriquement à la réalisation du projet d'implantation d'une usine de liquéfaction et d'un port méthanier à Lauzon.

"Nous recommandons que s'il s'avère nécessaire de desservir des maintenant la Côte-Nord en gaz naturel, les installations portuaires soient implantées dans un secteur peu peuplé à l'est de l'île Rouge.

"Nous croyons qu'il serait logique que Sept-Îles soit desservi à partir des installations qu'on projette d'implanter, dans l'est de la province ou dans les Maritimes pour recevoir des super-méthaniers. On éviterait ainsi de prendre des risques inutiles et de faire payer aux consommateurs les frais supplémentaires de deux usines de GNL." Voilà, en bref, ce que dit le comité de citoyens que préside Gustave Côté.

## Le milieu lui-même doit voir à la protection du patrimoine (M. Dufresne)

par Gilles PEPIN

du bureau du Soleil

**LEVIS** — Il est préférable que ce soit le milieu lui-même qui consacre, à travers ses réglementations municipales et ses projets de réanimation, la valeur environnementale et l'intérêt éducatif des paysages, ensembles et monuments qui l'entourent.

L'opinion a été exprimée bien clairement par M. Michel Dufresne, géographe de la direction générale du patrimoine, qui prononçait une conférence devant les membres de la Société d'histoire régionale de Lévis, à l'occasion de la semaine du patrimoine.

M. Dufresne admettait que le secteur de la côte lévisienne a pu sembler négligé de la part des gouvernements supérieurs.

En effet, a-t-il mentionné, si l'on excepte la remise en valeur amorcée du fort de Lauzon par le gouvernement fédéral, il est très peu d'actions ponctuelles ou globales ayant eu pour résultat la reconnaissance officielle ou

la protection juridique de sites ou d'ensembles immobiliers d'intérêt culturel.

A peine a-t-on reconnu, voilà quelques années, l'ancien hôtel de ville de Lauzon (1975), et la maison natale de Louis Fréchette à Lévis (1977), tandis que l'on classait plus récemment (1978) les chapelles de procession de Sainte-Anne et de Saint-François-Xavier, dans Lauzon.

Pourtant, quantité d'autres édifices institutionnels et prestigieux mériteraient sans doute un pareil sort: églises et presbytères, écoles et couvents, gare et divers établissements de services.

Mais, en parlant de la responsabilité qui incombe au milieu lui-même, M. Dufresne a signalé qu'il s'agit là d'une nouvelle approche adoptée par le ministère des Affaires culturelles du Québec.

Cette approche ne peut toutefois exclure un support à la fois technique et financier des autorités gouvernementales, a toutefois précisé le représentant du ministère.

**Comble d'économie  
garder les deux pieds  
dans la même bottine  
pour épargner  
sur les chaussures**

Le jeu facile où il suffit  
de marquer 6 numéros sur 36

(((6/36)))

Venez-vous-en. On est tous là.



... un Salon à votre goût

- plus de 700 stands
- démonstrations et dégustations permanentes
- le Grand salon culinaire, avec plus de 400 pièces montées
- un avant-goût des Floralies 80
- plus de 3,000 animaux
- le Zoo d'amour pour petits et grands
- spectacles équestres tous les jours
- 1/2 de million de pieds carrés (69,675 mètres carrés) d'exposition et d'activités
- 400,000 visiteurs attendus

Heures d'ouverture: 10h00 à 23h00

DU 25 OCT. AU 3 NOV. 79  
AU PARC OLYMPIQUE

Une initiative du C.P.I.A.A.Q. en collaboration avec le Ministère de l'Agriculture du Québec  
Avec la participation de La Brasserie Labatt Limitée

**RENOVATEUR DE BAIGNOIRES**

LAVABOS - TOILETTES

A DOMICILE  
CHOIX DE COULEURS  
PRIX COMPÉTITIF  
ESTIMATION GRATUITE

Charles Couture  
(418) 524-5391

(418)  
524-  
5391

**Avis à notre clientèle**

Durant la période hivernale, notre salle à manger sera fermée le dimanche et ce, à compter du 4 novembre 1979.

**RESTAURANT  
CONTINENTAL**

26, rue St-Louis, Québec

694-9995



"Le facteur a glissé sur la glace dans notre escalier. Est-ce qu'on est couvert?"

Pour toute question ou tout problème d'assurance automobile ou habitation, consultez votre courtier ou agent, ou téléphonez au BAC.

**1-800  
361-8220  
(sans frais)**



Bureau d'assurance du Canada  
Un service d'information pour les consommateurs